



CLASSES EN LUTTE

Bulletin de la fédération CNT des Travailleuses et de l'éducation

n°254, janvier 2021

À situation exceptionnelle,
moyens exceptionnels
(ou juste normaux ?)



La voie professionnelle
en grève le 26
Lire page 2

La Mauvaise Herbe
la revue de la Cnt-éducation
Abonnez-vous !
Bulletin dans la rubrique dédiée
sur le site cnt-f.org/fte



Préavis de grève

La CNT éducation dépose chaque semaine des préavis de grève pour soutenir les mobilisations des personnels. Ces préavis couvrent tous les personnels au niveau local comme national. Ces préavis peuvent servir à défendre des élèves menacés d'expulsion pour défaut de papiers.

Pour nous contacter :
07 82 14 98 31

Depuis la rentrée de septembre, le ras-le-bol face au mépris de notre hiérarchie, la colère et l'épuisement sont profonds chez l'ensemble des travailleurs et des travailleuses de l'éducation.

Nous nous évertuons depuis des mois à tenter de mettre en œuvre des protocoles – aujourd'hui "renforcés" mais toujours sans moyens afin de protéger notre santé, celle des élèves et de leurs proches. Beaucoup de personnels, d'équipes, d'établissements, mais aussi d'enfants, se trouvent aujourd'hui au bord de l'implosion. Si nous voulons l'éviter, il nous faut du temps en commun et des moyens.

L'urgence serait là, et non pas dans une énième salve d'évaluations nationales en CP, en maternelle ou ailleurs (énième changement du Bac...). Et encore moins dans une nouvelle offensive contre les réseaux d'éducation prioritaire.

Le manque de remplaçantes et de remplaçants dans les équipes ensei-

gnantes, d'ATE, d'animation, les AESH, les AED s'ajoute au manque de personnel déjà existant. Cela cause de constants dysfonctionnements et pèse sur tout le monde.

Le désarroi et l'anxiété des élèves, dans ce contexte difficile, s'ajoutent aux effets du confinement sur le plan scolaire et social. **La nécessité de rétablir un cadre de travail serein, de pouvoir échanger en petits groupes, d'utiliser des outils particuliers (théâtre, arts visuels...) implique des moyens.**

Cela impose des aménagements du temps scolaire et périscolaire, comme du temps de travail des personnels, ainsi que des moyens humains via un renfort du personnel des équipes éducatives (PVP, AESH, ASEM, AED, profs). Nous voulons travailler avec des RASED complets, solliciter des interventions extérieures et donc disposer de davantage de temps pour organiser ce travail.

Face à cette situation exceptionnelle, il nous faut des moyens exceptionnels (normaux ?) ...

... Et ce n'est pas le télé-travail (lire ci-dessous) qui pourra répondre à ces besoins. Il faudrait déjà avoir tous les moyens qu'on devrait avoir en tout temps.

Au moment de l'assassinat de notre collègue Samuel Paty, Blanquer s'est présenté en grand défenseur des libertés, mais dans les faits la liberté pédagogique est régulièrement attaquée. Il parle déjà d'imposer un nouveau manuel scolaire produit par le ministère lui-même ! Il veut faire de nous de simples exécutant.es de méthodes qu'il

nous impose du haut de son ministère.

L'article 1 de la loi sur « l'école de la confiance », c'est taisez-vous. Face aux mobilisations des lycéennes, des lycéens et des profs, c'est la répression policière ou administrative.

La seule réponse que Blanquer, Macron et leur clique semblent capables de fournir face à notre désarroi ou notre colère, c'est la privation de libertés et la répression, à l'image de la loi sécurité globale.

Ne les laissons plus faire !

Pour la défense de la voie professionnelle des lycées TOUS ET TOUTES EN GRÈVE LE 26 JANVIER !

L'intersyndicale des lycées professionnels a rédigé un communiqué unitaire, à lire en intégralité sur notre site. Extraits.

Contre la dégradation de nos conditions de travail

Personnels et élèves subissent les conséquences désastreuses de la réforme de la voie professionnelle : conditions de travail et d'études dégradées, savoir-faire professionnels et savoirs généraux au rabais, perte de sens du métier, déprofessionnalisation des formations... La crise sanitaire y ajoute de l'épuisement et de la détresse. Les personnels sont ignorés comme l'illustre «le débrouillez-vous» du ministère pour les PFMP, laissant les PLP seul•es face aux difficultés (...)

Contre le développement de l'apprentissage dans les lycées

La volonté d'imposer le mixage des publics dans nos établissements fragilise nos statuts, dégrade les conditions d'exercice de nos métiers et crée de nouvelles difficultés d'organisation pédagogique. L'objectif de ce développement idéologique et concurrentiel de l'apprentissage est de démanteler la voie professionnelle sous statut scolaire (...)

Pour un plan d'urgence. DES CRÉATIONS MASSIVES DE POSTES / UN PLAN DE RECRUTEMENT ET DE TITULARISATION / L'ABROGATION DE LA RÉFORME / LA RESTITUTION DES HEURES DISCIPLINAIRES / L'AUGMENTATION DES SALAIRES / UNE CARTE NATIONALE ET AMBITIEUSE DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

"L'enseignement à distance ne doit pas faire école"*

Nous l'avons dit et écrit** lors du premier confinement, l'école à la maison, ce n'est pas l'école. Dans une tribune publiée dans le quotidien Libération du 6 janvier deux collègues réaffirment leur opposition à cet *enseignement* au "risque d'instaurer un état d'urgence pédagogique". "Ce qui se joue dans une classe c'est la construction du commun, le tissage des liens qui peuvent éviter l'atomisation et l'anomie sociale, y compris quand ces liens sont ceux du conflit et du désaccord". Ils dénoncent les réformes de Blanquer et si "le ministre refuse de reconnaître le caractère exceptionnel de la situation créée par la pandémie, c'est précisément parce qu'il veut faire de l'incertitude et de l'improvisation des normes de fonctionnement". Enseigner dans l'urgence, dans « une sorte de stratégie du choc ».

*Christophe Cailleaux et Amélie Hart-Hutasse, Libération du 6 janvier 2021, pages 22 et 23

** Nos publications quotidiennes de mars à mai 2020 et là : <http://www.cnt-f.org/ite/2020/03/26/tele-foutage-de-gueule-4-creation-dun-site-pedagogie-solidaire/>

Pas de rentrée à l'université

La rentrée en "petits groupes de dix" annoncée par le ministère de l'enseignement supérieur n'a pas vraiment eu lieu. Dans une circulaire envoyée en pleines vacances scolaires, Frédérique Vidal préconisait un retour le lundi 4 janvier.

Présentiel ou distanciel, la précarité étudiante demeure. L'urgence est de dégager des moyens : bourses, aides aux logements, accès aux soins... sans oublier, côté personnels, la titularisation des contractuels.